Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 128 (2007)
Heft: 9

Rubrik: Infos

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Confrérie du Grand Apier de Suisse

5ème Concours romand des miels suisses

INSTRUCTIONS ET RÈGLEMENT

But: Valoriser et promouvoir les miels suisses.
Encourager le consommateur à préférer les produits indigènes.

Organisation

Le succès remporté par le Concours des miels suisses nous encourage à perpétuer l'exercice; il est organisé tous les ans et jugé par des personnes formées à cet effet uniquement.

Sa rigueur implique qu'il soit honoré de miels suisses de qualité.

Le concours est ouvert à tous les apiculteurs de Suisse.

Pour préparer la présentation au concours, les apiculteurs reçoivent:

a) un formulaire d'inscription et d'accompagnement

b) Une copie du règlement.

c) Un bulletin de versement.

Conditions de participation

Etat du miel

L'état du miel récolté en 2007 doit être indiqué sur le talon d'inscription. Il sera vérifié à la réception pour s'assurer de son origine. Le lieu de production sera mentionné, et la teneur en eau n'excédera pas 18.5%.

a) Il sera miel de fleurs, miel mixte ou miel de miellat.

b) Il sera miel de plaine en dessous de 800 m ou miel de montagne en dessus de 800 m.

c) Il sera liquide, crémeux ou cristallisé

d) Le test de conductibilité du laboratoire sera déterminant pour sa classification.

Nombre d'échantillons

Le participant peut présenter plusieurs miels.

Chaque échantillon comportera 4 bocaux de verre ou emballage agréé. (1 x 500 g. et 3 x 250 g.).

S'il y a plusieurs miels, ils seront bien séparés et définis clairement pour éviter toute confusion.

Etiquette et bande de contrôle

Il n'y aura ni adresse ni autre indication. Seul le bocal de 500 gr. sera personnalisé; (étiquette, label, couvercle et emballage avec habillage au choix du producteur).

Délai d'inscription

Les inscriptions doivent parvenir à l'adresse du secrétariat pour le 20 septembre 2007 au plus tard. **A la réception de l'inscription la documentation sera immédiatement envoyée.**

Délai et conditions d'envoi des échantillons

Les miels de fleurs et miellats sont à envoyer pour le 10 octobre 2007 au plus tard.

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du paiement.

Les échantillons tardifs ne seront pas acceptés pour le concours, ni retournés.

Emballage

Les échantillons envoyés par poste seront emballés en conséquence. L'organisation ne prend pas de responsabilité pour des dommages lors de l'expédition.

Adresse de destination des échantillons

Michel Carrel, Grand Echanson, Rue du Lac, 1757 Noréaz, 079/326 78 45

Coût

La participation au concours coûte CHF. 50.-- par miel présenté.

Il comprend la mesure du taux d'HMF, l'humidité du miel, sa conductibilité, l'analyse du jury ainsi que le concours de présentation.

Sur demande et à vos frais, vous pouvez obtenir une analyse pollinique de votre miel. (CHF. 50.--)

Distinctions

Les participants reçoivent selon le résultat d'évaluation un certificat avec mention or, argent ou bronze. Des médailles correspondantes récompenseront les meilleurs.

Les lauréats pourront faire valoir leur mérite pour la promotion de leur miel durant deux ans en précisant l'année de leur consécration.

Proclamation des résultats

Le concours aura lieu les 3 et 4 novembre à Bulle à Espace Gruyère

Les résultats seront annoncés dès 16h00 le 4 novembre 2007 à Espace Gruyère

Divers

- Les différentes sortes de miel doivent être clairement indiquées.
- L'identité des participants ne sera préalablement connue que du responsable du concours.
- Si un critère d'appréciation des contrôles du laboratoire est noté zéro, l'échantillon présenté sera éliminé.
- L'organisation se réserve le droit d'annuler le concours en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.
- En cas d'annulation, les échantillons seront rendus.
- Le concourant accepte les conditions de participation et les décisions du jury, il renonce au droit de recours.
- Seuls les noms et adresses des participants dont les miels auront été primés seront publiés.
- Les échantillons restent propriété de l'organisation. L'échantillon de 500 gr. sera exposé lors de la proclamation. Cet échantillon pourra être retiré sur présentation du certificat concerné. En revanche, les échantillons de 250 gr. ainsi que ceux qui n'auront pas été retirés seront distribués gratuitement à des institutions de bienfaisance.

Toute question complémentaire peut être adressée au secrétariat de la Confrérie.

A VENDRE

Miel de ma production

Récolte 2007, contrôlée
Emballage bocaux en verre,
par 20 kg le kg Fr. 16. –, par 10 kg le kg Fr. 18.–
En kg et 500 g ***Livraison à votre domicile***
André SEILER, route de l'Allex 7,
1880 BEX – Tél. 024 463 26 68

A VENDRE pour cause d'âge

Ayer/Hérémence VS
Pré et forêt, 3145 m²

Equipé pour ruches, avec cabanon
chambre, cuisinette et dortoir.
Idéal pour petite station de fécondation
André SEILER, route de l'Allex 7,
1880 BEX – Tél. 024 463 26 68

Offrez-vous des outils de qualité

- tout en acier inoxydable, efficace et solide
- résistant aux traitements aux acides
- également pour ruches DB

Bandes porte-cadres*, dès Fr. 2.40
Liteaux pour planchettes de couverture, dès Fr. –.50
Clous ou vis inox pour porte-cadres et liteaux
Nourrisseurs LEUENBERGER
Entrées de ruches WYNA-DELUXE
Grilles Anti-Varroa* 29,7x50x0,9 cm
*dimensions sur demande

JOHO & PARTNER
5722 Gränichen
Tél./Fax 062 842 11 77
Réponse en français 079 260 16 67
www.varroa.ch